

PROJET DE GAZODUC "ERIDAN" Débat public hier à Montboucher-sur-Jabron

Canaliser les réticences...

Une centaine de personnes ont assisté, hier soir à Montboucher-sur-Jabron, à la 15^e réunion du débat public sur le projet de gazoduc "Eridan" qu'étudie actuellement l'entreprise "GRT gaz", filiale de "GDF-Suez".

Il a bien été rappelé à l'auditoire que rien n'était encore décidé s'agissant de ce projet : un gazoduc d'environ 200 km, entre Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) au sud, et Saint-Avit au nord.

Une fois posés d'une part l'indépendance de la Commission particulière du débat public, et d'autre part les enjeux

du gazoduc par les représentants de "GRT gaz", c'est le maire Bruno Almorici qui, le premier, a pris la parole.

« Nous ne sommes pas naïfs »

« Si nous ne sommes pas a priori sourds à vos propositions et vos intentions, nous ne sommes pas naïfs non plus » a-t-il commencé en substance. Il a ensuite fait part de deux préoccupations et d'une proposition. La première préoccupation était d'ordre sécuritaire : « Ici nous sommes comblés entre l'autoroute, le TGV et même le pipeline. Comblés voire saturés (...) Cela paralyse une partie

non négligeable de notre commune. » La seconde était relative à l'urbanisme : « Nous sommes en train de boucler notre PLU, l'État via la préfecture nous demande de geler des terrains de part et d'autre du pipeline. Nous craignons évidemment qu'il en soit de même pour le gazoduc, s'il devait passer chez nous. »

Enfin, une proposition de prime abord limpide : « Nous avons le Rhône et son canal. Et il y a là des terrains appartenant à la CNR, qui est une filiale de GDF-Suez (...) Ce trajet pourrait donc se situer en bordure du canal ». C'est d'abord

Georges Sémandi, directeur du projet "Eridan", qui lui a répondu. « Sachez que le PLU et l'urbanisation sont une énorme préoccupation pour nous aussi. Le moyen de transport d'énergie par canalisation est le moyen le plus sûr, à une condition : se tenir loin des zones construites. Nous faisons donc une étude d'impact et de sécurité. » Un représentant de la CNR a ensuite expliqué pourquoi la proposition de M. Almorici lui paraissait difficile à réaliser en bordure du canal du Rhône : infrastructures, zones protégées, etc.

PL